

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

---

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° DN231

présenté par

Mme Pic, Mme Rabault, Mme Santiago et Mme Thomin

-----

### ARTICLE 2

#### RAPPORT ANNEXÉ

À la première phrase de l'alinéa 9, supprimer le mot :

« SNU, ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement déposé par le groupe Socialistes et apparentés vise à insister sur la nécessité d'abandonner le projet de Service national universel (SNU). Celui-ci n'assure en aucun cas la mission d'établir un lien Armée-Nation, contribue à déconsidérer l'école de la République et l'éducation populaire, pourtant bien plus aptes à offrir à notre jeunesse les conditions de son émancipation. Par ailleurs, il contribue à engorger les missions de nos armées qui n'ont pas vocation à devenir une institution sociale. Elles n'ont pas compétence pour assurer ce type de missions.